

LES INSIGNES DU 71ème GÉNIE

Il est à remarquer qu'il n'a pas été spécifié dans le titre, le niveau du Corps qui fut longtemps un Bataillon avant d'être un Régiment.

HISTORIQUE SOMMAIRE :

1ère formation :

La série des historiques succints des Grandes Unités pendant la Guerre de 1939-1945, publiée par le Service Historique de l'Armée, fait état d'une double formation d'un 71ème Bataillon du Génie. En effet, il indique celle d'un 50ème, devenu 71ème B.G. en Région Militaire de Paris, et celle d'un 71ème B.G. en IXème R.M. (Tours).

En tout état de cause la 50ème D.I., dont le Bataillon du Génie aurait porté le même N° que cette Grande Unité (1), ne fut pas formée et le 71ème B.G. fut le Bataillon du Génie de la 1ère Division d'Infanterie Coloniale (1). Il suivit le sort de cette Grande Unité et disparut dans la débacle de 1940.

On ne connaît pas d'insigne de ce Corps.

2ème formation :

L'Afrique du Nord ayant été définitivement libérée dès Mai 1943, la nouvelle armée française était déjà en cours de reconstitution dès la fin de 1942. La 9ème Division d'Infanterie Coloniale fut créée en Oranie au Printemps de 1943 sur le type des Divisions américaines et son Bataillon Divisionnaire du Génie reçut le N° 71 (2). Dès qu'il le put, il créa son premier insigne - type 1.

La guerre étant terminée en Europe, il restait à reprendre possession de nos territoires d'Extrême-Orient. La 9ème D.I.C. fut désignée pour faire partie du Corps Expéditionnaire et débarqua, par éléments, en Indochine de Novembre 1945 à Janvier 1946 puis fut regroupée au Tonkin. Elle n'exista pas longtemps en tant que Grande Unité constituée et disparut dès la fin de 1946 (3).

Mais les Corps qui la constituaient restèrent sur place, ainsi le 71ème B.G. ne fut dissout que le 31 Décembre 1955. Il avait, pendant cette période de dix ans, obtenu 3 citations à l'Ordre de l'Armée et le droit au port de la Fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures.

Pendant toute cette période, ses personnels avaient porté l'insigne type 2.

3ème formation :

Les Opérations de Maintien de l'Ordre en Algérie amenèrent la création du 291ème Bataillon d'Infanterie qui prit ensuite l'appellation de 71ème Bataillon du Génie et s'organisa à Blida en 1958. Il fut dissout le 30 Novembre 1959. Ses éléments passèrent au 36ème B.G. On ne connaît pas d'insigne datant de cette période.

4ème formation :

En 1964, le 71ème B.G. fut reconstitué sous l'appellation de 71ème Bataillon du Génie Saharien et travailla dans ce territoire jusqu'à sa dissolution en 1967.

Ses personnels portaient l'insigne - type N° 3.

5ème formation :

Les traditions du 71ème B.G. furent maintenues par le 12ème Régiment du Génie stationné à Rouen depuis 1963, mais le problème de la filiation par numéro résolue quand le 12ème R.G. prit l'appellation de 71ème Régiment du Génie le 1er Décembre 1967. Le Corps reçut son drapeau le 17 Janvier 1968 des mains du Général Inspecteur du Génie et reçut le droit au port de la fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre des T.O.E. gagnée par le 71ème B.G.

Ses personnels portent l'insigne - type N° 4.

Les insignes :

Type N° 1

C'est un écu proche d'un écu ancien, le bord du chef formant un léger angle vers le haut. Il est écartelé d'azur et de gueules. Le 1 est chargé du nombre 71, le 2 d'une Croix de Lorraine. Sur le tout broche une ancre encablée dont l'organeau laisse voir le bord du chef et dont les pattes et le diamant couvrent la pointe. Sur le tout du tout figure une cuirasse surmontée d'un casque «à l'antique» posé sur un pieu traversant la cuirasse en pal. L'ancre, la cuirasse, le casque et les meubles des 1 et 2 sont d'or ou d'argent suivant les variantes de fabrication.

Fabrication d'A.F.N. en cuivre peint (non confirmés).

Fabrication AUGIS de 1944 en métal léger peint - non homologué.

une variante en métal peint argent.

une variante en métal peint or.

une variante émaillée.

Type N° 2

C'est une reprise du Type N° 1 en cuivre émaillé avec quelques différences de facture :
l'anneau de l'ancre masque complètement le bord du chef,
la cuirasse et le casque couvrent complètement la tige de l'ancre, de la trabe au diamant et sont rapportés, cachant presque complètement le cable.

Fabrications ARTHUS-BERTRAND et DRAGO - homologué H. 133 en 1947.

Copies artisanales d'Extrême-Orient.

Type N° 3

C'est un écu ancien écartelé de gueules et d'azur, le 1 chargé du sigle 71 BG sur 2 lignes, le 2 d'une Croix de Lorraine. Sur le tout broche une Croix d'Agadés surbrochée d'une cuirasse surmontée d'un casque, le tout d'argent, sauf la cuirasse et le casque qui sont d'or.

Homologué G. 2032 en 1964.

Fabrication DRAGO - dos guilloché - fixation par épingle verticale. La Croix d'Agadés est à plat, les symboles du Génie sont rapportés.

Fabrication L.R. - dos grenu - fixation par 2 anneaux et broche. La Croix d'Agadés est rapportée sur l'écu et les symboles du Génie sur elle.

Ce modèle est légèrement plus grand que le précédent : 40 x 27,5 mm au lieu de 37,5 x 26 mm.

Type N° 4

C'est une plaquette rectangulaire de métal doré de 40 x 22 mm à grands cotés verticaux. En haut on voit 2 léopards héraldiques d'émail rouge. En bas une ancre encablée d'émail blanc encadrée à gauche par le nombre : 71 et à droite par le sigle : RG, les deux d'émail noir. Sur l'ancre sont rapportés les symboles du Génie.

Homologué G. 2149 en 1967.

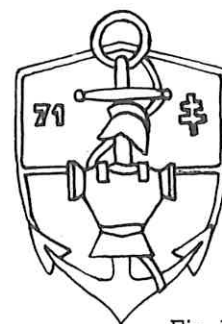


Fig. 1

Fig. 1



Fig. 2

Fig. 2



Fig. 3

Fig. 3



Fig. 4

Fig. 4

Fabrication DRAGO - dos toilé - fixation par deux anneaux.

Fabrication non identifiés - dos grenu - même fixation, avec d'infimes différences dans les différents motifs.

Le Symbolisme :

Celui des deux premiers types est simple et de bon gout. N'ayant pour toute tradition que sa brève existence en 1939-1940, le Corps se rattache à la Grande Unité à laquelle il appartient et adopte pour le fond de son insigne celui que la 9ème D.I.C. a déjà adopté ainsi que l'ancre de la Coloniale. Il y ajoute les symboles de son Arme et, pour faire pendant au numéro du Corps, déplace symétriquement la Croix de Lorraine des Français Libres qui figurait en bonne place dans l'insigne de la Division. La partie la plus caractéristique de l'insigne de la 9ème D.I.C. est l'écartelé d'azur et de gueules (4). Il semble d'ailleurs que cette disposition des couleurs traditionnelles de la Coloniale soit fortuite (5), car aucun document n'en explique la disposition et même l'historique de la Division, pourtant très complet et offrant un tableau complet des insignes de cette Grande Unité avec diverses variantes, n'en dit mot.

Les C.M. N° 77842 TC/SA du 18 Avril 1951 et 110861 TC/SEI et leurs instructions d'application n'ayant évidemment pas encore été édictées à l'époque de la création de l'insigne, le cable de l'Ancre de Tradition des Troupes de Marine n'a pas la disposition réglementaire sur l'insigne du Type N° 1. Sur l'insigne Type N° 2, la composition le cachant presque entièrement, le fait devient moins important.

J'en profite pour déplorer ici le fait que les C.M. rappelées ci-dessus ne soient pas appliquées par tous. En effet, elles semblent ignorées ou méprisées, par le Service de l'Intendance qui lors de l'adoption du béret comme coiffure générale de l'Armée de Terre a fait confectionner des insignes, assez élégants je le reconnais, mais dans lesquels le cable de l'ancre n'est pas dans la position décrite par les C.M. Il en est d'ailleurs de même pour celui des écussons «de bras». Ce fait ne semble pas avoir ému la Direction des Troupes de Marine, pas plus que le Bureau de la Symbolique. Il n'aurait guère été plus difficile d'observer les textes réglementaires. Il ne paraît pas chimérique de penser qu'ils le seront un jour.

Dans l'insigne Type N° 3, le Corps a rappelé les traditions acquises au sein de la 9ème D.I.C. en gardant comme fond l'écartelé des types précédents et a fort justement remplacé l'ancre par la Croix d'Agadés du Territoire, lieu de ses travaux.

Mais dans l'insigne du Type N° 4, le Corps s'est surtout voulu Normand. Il a donc adopté comme meuble principal les léopards des armes de cette province, en inversant toutefois l'émail avec celui du fond, pour une pure raison artistique. Mais, soucieux de garder la trace de ses campagnes, il a fort justement gardé l'ancre des Troupes de Marine en abandonnant l'écartelé de la 9ème D.I.C. repris par la 9ème Brigade puis la 9ème Division.

La Compagnie 71/21 :

Comme tous les Bataillons du Génie opérant en Indochine, le 71ème avait reçu un renfort de personnel de la Légion Étrangère. Les légionnaires étaient affectés pour administration à la 21ème Compagnie, Compagnie de Commandement du Bataillon.

Toujours désireux de se singulariser et se voulant plus Légionnaires que Sapeurs, ils ne portèrent pas l'insigne du Corps mais créèrent un insigne particulier, en violation de la règle qui voudrait que les insignes ne soient créés qu'à l'échelon : « Corps ». On en connaît deux types dont l'un fut même homologué, comme, à mon avis, trop souvent au seul profit de la Légion Étrangère, violant ainsi un peu plus les règles de base en la matière.

L'insigne Type N°1 «bis»

C'est un écu proche d'un écu nouveau, le bord du chef étant en léger arc de cercle, parti de sinople et de gueules au besant d'argent chargé d'un dragon de sable, brochant sur le tout. Sur l'ensemble sont rapportés, en chef : la grenade à 7 flammes de la Légion Étrangère, en pointe : les symboles du Génie. Les nombres : 71 à gauche et : 21 à droite rappellent le Corps de l'Unité.

Fabrication DRAGO - non homologuée.

Le symbolisme simple, pour ne pas dire simpliste, ne nécessite pas de commentaires.

Fig. 5



Fig. 5

Insigne Type N°2 «bis»

C'est un losange à grande diagonale verticale de 32 mm de côté. Sur le fond rouge bordé de vert se découpent les silhouettes d'une cuirasse et d'un casque (le pieu étant oublié), les nombres : 71 à gauche et 21 à droite sont placés à hauteur de la petite diagonale, à cheval sur le fond rouge et la cuirasse noire. Une grenade de la Légion à bombe ouverte du champ est rapportée sur le tout.

Homologué G. 1016 en 1953.

Fig. 6

Fabrication DRAGO - dos guilloché - épingle verticale fixée par 2 boléros.

Le symbolisme ne mérite aucun commentaire.



Fig. 6

*J. DRONE - Membre de S. & T.
Capitaine Honoraire - C.T.A. Génie*

Notes :

- (1) Comme rappelé dans l'article sur l'identification des Formations du Génie en 1939-40, paru dans le Bulletin N° 94.
- (2) On ne connaît aucun motif ayant conduit à choisir ce numéro, pas plus d'ailleurs que ceux des autres formations du Génie du C.E.F. ou de la 1ère Armée. Seule la 1ère D.F.L., puis D.M.I. semble avoir voulu observer une certaine logique en donnant le N° 1 à son Bataillon du Génie.
- (3) La date de dissolution officielle de la 9ème D.I.C. ne semble pas connue. L'historique de la Division prétend qu'elle ne parut jamais officiellement.
- (4) D'autres formations de la 9ème D.I.C. ont également choisi l'écartelé comme fond de leur insigne : le 26ème Groupe de F.T.A., la Compagnie Mixte de Transmissions 71/84 et le 25ème Bataillon Médical.
- (5) On a émis l'hypothèse, non vérifiée mais plausible, que l'écartelé ait été à l'origine une marque de véhicules ou de panneaux de signalisation, revenant ainsi à l'origine des insignes actuels.